



La CGT Finances publiques de Haute-Garonne

à

Monsieur le préfet de Haute-Garonne,
Madame la directrice générale des Finances publiques,
Monsieur le délégué de la DGFIP pour la région Occitanie,
Monsieur le directeur régional des Finances publiques,

Toulouse, le 31 mars 2026

Sur l'ensemble des media, la question qui est débattue est le prix du carburant automobile, dont l'augmentation brutale depuis le début de la guerre en Iran d'environ 50 centimes d'euros par litre, grève de manière brutale le reste à vivre de nombreuses familles qui ne peuvent se passer de leur véhicule pour se rendre au travail. L'État vient d'annoncer quelques mesurette qui ne satisfont pas les routiers, agriculteurs et pêcheurs. Les premières manifestations de mécontentement ont débuté dès le week-end.

Le prix du carburant s'élevait à 1,20 euros il y a huit ans et à 1,70 euros avant l'actuelle guerre au Moyen-Orient. Il est actuellement à 2,20 euros. Vous effectuez simplement 15 000 km par an avec une voiture qui consomme 6 litres aux 100 km ? Si vous effectuez 40 km par jour cinq fois par semaine pour vous rendre au travail, cela vous coûtait **14,40 euros par semaine en 2017, 20,40 euros par semaine en novembre dernier, 26,40 euros par semaine en ce moment**. Un couple qui utilise deux voitures dans cette configuration 42 semaines par an a donc une augmentation de dépense de carburant de 504 euros par an par rapport à 2017 (avant la guerre en Iran), **donc 3 427 euros par an... juste pour venir gagner sa vie** (somme qui n'est pas intégralement compensée par les frais réels de l'impôt sur le revenu, et encore faut-il être imposable !).

Lorsque l'on est travailleur ou travailleuse nomade à la DGFIP (brigades de vérification, huissiers, BCR, équipiers de renfort), nos remboursements d'indemnités kilométriques sont moins élevés que celles du barème de l'impôt sur le revenu et notre directeur local nous répète depuis le début de l'année qu'il va falloir économiser au niveau départemental en 2026 de 10 à 20 % concernant le poste budgétaire « frais de déplacements ». Les solutions proposées : utilisez la voiture électrique de l'administration (une pour cinquante agent-es nomades sur le site de Toulouse Ranguel), des agent-es des équipes de renfort de différents départements qui sont obligé-es de travailler en tiers lieux les plus proches de chez eux (ou en télétravail, ce qui peut poser un problème d'équité avec les collègues d'autres services, simplement sous couvert d'économie) plusieurs jours par semaine.

L'augmentation du prix des carburants est l'arbre qui cache la forêt !

À tout cela s'ajoute le coût d'un véhicule qui, pour la voiture la moins chère du marché s'élevait à 7 800 euros en 2014 et revient aujourd'hui à 12 600 euros, **soit une augmentation de plus de 60 % en 12 ans !**

Enfin, **l'augmentation des coûts de l'énergie ne frappera pas que l'essence mais l'ensemble des coûts du transport, donc par répercussion, le prix de l'intégralité des marchandises transportées.**

Le prix du logement qui en 25 ans a atteint des niveaux qui font que l'on s'endette sur 25 voire 30 ans pour simplement avoir un toit à soi au-dessus de la tête. On ne parvient pas à acheter son toit pour x raisons (notamment les revenus du foyer insuffisants pour obtenir un prêt) et les loyers ont fortement progressé (et pas uniquement dans les grandes villes). Un studio dans le secteur privé se trouvait à 300 euros à Paris dans les années 1990. Il faut compter maintenant un minimum de 800 euros trente-cinq ans plus tard. Dans une ville comme Toulouse, toujours pas d'indemnité de résidence et pas moyen de louer ce même studio à moins de 600 euros. Si vous avez « choisi » de vous éloigner de quelques dizaines de kilomètres pour loger votre foyer à un tarif auquel vos revenus vous permettent de le faire ? Cf. le premier paragraphe de ce courrier !

En fait, l'État nous rebat les oreilles de la « nécessité absolue et vitale » de baisser la dépense publique mais conduit une grande partie de la population à s'endetter personnellement, en l'exposant à l'augmentation de ses dépenses sans augmenter ses seules recettes que sont les salaires, les pensions de retraite et les minima sociaux !

Le gouvernement nous répète à l'envi qu'il a supprimé la taxe d'habitation, un impôt qui avait fini par être progressif en fonction des revenus. Par contre, il n'a, en parallèle, rien fait pour rendre juste le coût de

l'énergie dans le pays, puisque **le budget énergie a très largement augmenté ces dix dernières années**, sans que beaucoup de mesures (en dehors du « chèque énergie », qui ne concerne qu'une infime part de la population) ne viennent atténuer cette baisse du reste à vivre.

L'augmentation des assurances (véhicule et habitation) est également un écueil supplémentaire dans le budget d'un foyer, et les aléas climatiques vont accroître ce coût (les assureurs estiment un doublement possible de la charge financière due aux événements climatiques graves d'ici à 2050).

Le premier ministre vient d'écarter toute aide généralisée concernant la hausse des carburants au motif qu'elles aggraveraient le niveau de la dette publique en France, alors que de nombreux pays dans le monde la mette en place. Ici, on préfère aggraver la dette publique en affectant des milliards du budget de l'État au secteur militaire, pour lequel rien n'est trop onéreux, pas même la propagande honteuse qui est déployée dans les écoles, chez France Travail, et jusque dans les réunions de cadres à la DGFIP ! Mais par contre, pas question de baisser les taxes sur le carburant afin de permettre au citoyen de passer sans trop de dommage l'augmentation du prix de ses déplacements, juste pour se rendre au travail...

Évidemment, l'idéal serait de renationaliser le producteur d'énergie qu'est Total qui a absorbé l'entreprise d'État Elf Aquitaine il y a quelques années. Cela permettrait à nos concitoyen·nes de ne pas être victimes de la spéculation à la moindre crise internationale. Un litre de carburant acheté six mois auparavant, qui prend 20 centimes dans la nuit, vient nourrir les actionnaires et pas l'intérêt général.

Une idée simple, possible sans délai, lancée en l'air par la CGT FiP 31 pour atténuer rapidement l'effet de l'augmentation conséquente des carburants : verser aussi, immédiatement, le temps de la crise énergétique, le montant équivalent de l'aumône de 2,88 euros par jour versé aux collègues en télétravail, à celle et ceux qui utilisent leur véhicule pour se rendre au travail ou s'en servent dans le cadre de leur mission.

Mais au-delà de cette mesure provisoire et parcellaire, nous vous soumettons une revendication commune à l'immense majorité de la population, encore plus universelle et socialement plus juste : **augmenter la rémunération et les pensions de l'ensemble des salarié·es et notamment celle des fonctionnaires.** Depuis les années 2000, le niveau de rémunération des agent·es de la Fonction publique s'est effondré. L'augmentation du SMIC entre 2000 et 2025 : **le SMIC mensuel brut est passé de 1 049 € à 1 801,80 € (+ 71,7 %)**, sa progression étant régulière grâce à sa protection légale contre l'inflation. **Le point d'indice, sur lequel est basé la rémunération des fonctionnaires, sur la même période, a augmenté de 4,21 € à 4,92 € (+ 16,9 %).** Cette faible augmentation s'explique par deux périodes de gel quasi-total (2010-2016 et 2017-2022). L'indice de croissance du SMIC est de 171,7 contre seulement 116,9 pour le point d'indice. **Cela signifie que le salaire minimum a progressé quatre fois plus vite que la valeur du point d'indice en 25 ans.**

Alors que la direction générale des Finances publiques met en permanence l'accent sur l'attractivité de notre administration, elle est **celle qui a connu le plus de suicides et tentatives de suicides en 2025 (19 suicides et 21 tentatives)**. Elle est également celle qui a davantage diminué ses effectifs depuis la fusion en 2008 (**34 500 suppressions d'emplois**). Elle est probablement aussi l'une de celle qui a le plus dégradé les conditions de travail de ses personnels, en les tassant de surcroît dans les bureaux pour respecter au plus vite les normes de surfaces imposées par la circulaire dite « Borne ».

Nous sommes l'administration qui aurait la capacité d'augmenter les recettes de l'État, si les moyens humains, techniques et informatiques lui étaient donnés. Nous attirerions des citoyen·nes en recherche d'emploi (comme l'ensemble de la Fonction publique) si les salaires étaient, a minima, augmentés au même rythme que le SMIC.

**Augmentez nos rémunérations, revitalisez les services publics,
l'ensemble de la population de notre pays a tout à y gagner !**

Les secrétaires de la CGT Finances publique de Haute-Garonne,

Julie Fauvel et Rachel Tisné Brison